

## CARNET 2019

### Ils se sont unis:

BROUARD Laurent et RUBANYK Yuliia  
RODDIER Sébastien et RICHARD Christelle  
ALAVOINE Camille et LAPERTOT Walter  
MAU Kim et CHÂTEAU Geoffrey  
DECHANET Jérôme et RIOLS Elodie  
HERRERO Pascal et GOUINEAU Elisabeth  
DALLAVALLE Jérémy et TREVILLY Lucie  
DOMERGUES Nikita et QUAILE Morgane



### Ils nous ont quitté:

BEUNIER Dominique  
BILLIOT Raymond  
DUBOIS Odette  
GÉNICHON Brigitte  
PINEL Alain  
ROQUES Pierre  
SINGTHONG Mone

### Ils sont nés: (fin 2018 et 2019)

BADDI Saoussane	GAUTHIER Osaé
BARNIER Eileen	GOUBERT Marley
BEAUGRAND Milan	MALARD Lily
BERTHELÉ BONICEL Louise	MARINIER Louna
BOURGOIN Nathan	PIÉTIN DELAVANT Théo
BOURY Léopold	THIRION Lina
DEBRON Samuel	TUIHOUA Takimeilagi
DIALLO Lyana	VANNIER Côme
DOMERGUES Noé	
DRESSEL Louna	



### Dégradations 2019

**Avril** Vol d'un panneau de signalisation

Destruction panneau aire de jeux

**Juin** Vol du panneau d'entrée bourg rue Cléry

Marquage sur voirie

Marquage et insultes sur un transformateur électrique et sur le gymnase



# La lettre municipale de JOUY LE POTIER

DECEMBRE 2019

## LE MOT DU MAIRE

La chaleur et la sécheresse de l'été sont déjà bien loin, et nous voilà déjà en hiver, avec ses jours les plus courts, la pluie et l'arrivée des fêtes de fin d'année.

De nombreux travaux se sont poursuivis ou achevés pendant l'automne. L'enfouissement des réseaux aériens rue de Ligny, la rue du Chenil, le remplacement de certaines canalisations d'eau potable, tout comme la mise en place du nouveau système de restauration scolaire sont autant de sujets que nous avons suivi.

La traditionnelle réunion publique annuelle de novembre vous a permis de nous questionner sur tous les sujets que vous souhaitez et vous trouverez à l'intérieur de cette lettre un compte rendu de celle-ci.

Née en novembre, Le Champ des Possibles est la 18ème association jovicienne à œuvrer sur notre commune et traduit ainsi le dynamisme et l'engouement de notre village. J'en profite avec tous les élus pour les remercier sincèrement les bénévoles de toutes les associations joviciennes pour leur engagement. N'hésitez pas à les rejoindre.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous et que 2020 voit aboutir la réalisation de vos souhaits et si possible de vos rêves. Mais surtout que 2020 vous apporte ou vous garde en très bonne santé.



Gilles BILLIOT

Les élus de Jouy-le-Potier vous  
souhaitent de bonnes fêtes de  
fin d'année et une excellente  
année 2020!

## RESTAURANT SCOLAIRE



Dans le cadre de la gestion directe du restaurant scolaire, plusieurs changements ont été opérés.

De la désinfection des mains des enfants avec une noisette de mousse adaptée aux collectivités, aux sabots, blouse et charlotte du personnel, au circuit sale ou propre, tout est vérifié par un bureau de contrôle indépendant.

De la priorité aux circuits courts et bio si possible, à l'utilisation uniquement de produits frais avec l'objectif zéro déchet, même si une petite partie de ces déchets finit dans les composteurs.

Virginie et Benjamin mettent tout en œuvre pour que votre cantine scolaire soit exemplaire.

Tous les enfants de l'école ont même été visiter la ferme qui fournit les yaourts, le fromage blanc et autres denrées ainsi que le jus de raisin.

## ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS

La 2ème tranche d'enfouissement des réseaux aériens est achevée rue de Ligny.

Les travaux ont été réalisés en grande partie par le Conseil Départemental pour un coût de 68 233 € HT. La participation de la Commune n'est que de 20 500€ HT à laquelle s'ajoute les luminaires pour 17 110.50 € HT

La disparition des fils disgracieux offre ainsi une superbe vision du porche classé de l'Église en arrivant par la rue de Ligny.



## CIVISME - INCIVILITÉS

Arrêté permanent du 2 juillet 2018 n°2018-07-02  
Mesures générales de Police Municipale

### Interdictions...



... de créer des nuisances



... de déposer des immondices, des végétaux... sur le domaine public.



... de se baigner sur tous les plans d'eau communaux.

### Obligations...



... de tenir votre chien en laisse et ramasser ses déjections.



... de jeter vos déchets, vos mégots, vos chewing-gum... dans les bacs prévus à cet effet.



... de couper votre végétation à l'aplomb de votre limite de propriété.

### Attention...



... les feux de plein air sont tolérés selon la saison à condition de ne pas gêner le voisinage et veiller à la sécurité.



... le stationnement est toléré sur les trottoirs à condition qu'il reste 0.80m pour les piétons.



... de respecter les horaires prévus pour les travaux de bricolage.



... Si vous voyez une situation, vous semble-t-il, anormale, appelez la gendarmerie ou votre référent de quartier.



**NON AUX LINGETTES  
DANS LES TOILETTES**

## CIRCULATION DE L'EAU

Petit rappel, l'Etat assure l'écoulement des fleuves, les collectivités celui des ruisseaux, les propriétaires des fossés.

Les propriétaires ont obligations d'entretenir leurs fossés pour faciliter le passage de l'eau, même si ce n'est pas le leur.

Grandes ou petites propriétés, tout le monde est concerné.

En ce moment rien de plus facile pour voir où l'eau est bloquée.

## REMPACEMENT DE 14 KMS DE CANALISATION D'EAU POTABLE

Commencés il y a 6 mois environ, les travaux sont terminés sur plusieurs secteurs, et le seront quasi partout à la fin de l'année. Jouy-le-Potier devient alors la seule

commune française à avoir changé la totalité des tuyaux posant problème, la même année, afin de supprimer le risque CVM au plus tôt pour tous. 61 abonnés étaient concernés, 14 kms ont été remplacés sur les 60 que compte la commune.





## THÉÂTRE « VOILÀ TOUT »

L'atelier théâtre de la Compagnie Voilà Tout accueille les adultes et jeunes dès 15 ans, le mardi de 19h45 à 21h sauf vacances et jours fériés

Exercices, improvisations, créations pour une mise en jeu théâtrale du corps, de la voix, et du texte. Le tout avec entrain, sérieux et bonne humeur !

Inscriptions jusqu'au 21 janvier 2020.

Adhésion: 20€

Pour plus de renseignements: [ateliervoilatout@orange.fr](mailto:ateliervoilatout@orange.fr)

## BIBLIOTHEQUE

### BB LECTEURS Ouvert à tous

**En 2020**  
**AU LOCAL RUE DE LA CAVE**  
**À partir de 9 h - accueil**  
**9 h 15/10 h 15 -**  
**lectures-animations**  
-o-o-  
**Vendredi 10 janvier**  
**Vendredi 07 février**  
**Vendredi 06 mars**  
**Vendredi 3 avril**  
**Vendredi 19 juin**



Le Noël des enfants...

Les dernières nouveautés littéraires sont arrivées:



A vous de venir les découvrir...

### LE VILLAGE DE NEIGE à VISITER...



Les enfants de la garderie y sont venus le 18 décembre.

*L'équipe des bénévoles vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé pour 2020*



## CLUB DES GUERNIPIS

Le 10 décembre 2019 : salle de la fraternelle,

les seniors ont appréciés

L'après midi jeux

La remise des colis de Noël

La dégustation de la bûche de Noël

et la visite des enfants de l'école primaire pour animer par leurs chants cette agréable journée.



*L'association vous souhaite une prochaine année conviviale & pleine d'amitié, ainsi qu'une bonne santé à vous toutes et tous.*



## RÉUNION PUBLIQUE 2019

Le 22 novembre dernier, plus d'une quarantaine de personnes s'était réunie pour la réunion publique d'information annuelle à la salle de la cave.

Après l'accueil des joviciens par les élus, un diaporama a présenté les réalisations de l'année et celles toujours en cours ou à venir.

Ensuite, vient le temps des réponses aux questions des joviciens présents dans la salle, abordant divers sujets:

- la fibre optique
- la sécurité routière, avec des passages piétons que certains voudraient voir se multiplier,
- la vitesse où là il faudrait installer plus de plateaux surélevés,
- les espaces de rencontres mêlant piétons, cyclistes et automobilistes.
- le lotissement communal du Tourniquet 2 et la station d'épuration

Concernant la fibre optique, même si celle-ci traverse la commune actuellement, elle ne desservira les habitants que d'ici quelques années.

Les passages piétons et les passages surélevés ne peuvent pas être installés partout sur les routes départementales et souvent laissent penser aux piétons qu'ils sont prioritaires dans tous les cas, alors que ceux-ci peuvent traverser la route partout en s'assurant de leur sécurité.

Les espaces de rencontres quant à eux, récents sur Jouy-le-Potier, permettent de réduire la vitesse et évitent l'entretien des trottoirs.

Le lotissement du Tourniquet 2 comportera 10 habitations au lieu de 13 comme le proposaient des promoteurs, et devra prendre en compte l'écoulement des fossés actuels longeant l'arrière des lots.

La construction de la station d'épuration a pris un an de retard à cause de formalités administratives.

Les prévisions d'effectifs de l'école et les locaux ont aussi été abordés.

La zone d'activités de la Poterie, qui appartient à un promoteur privé, poursuit son évolution. En effet, le promoteur est en contact avec plusieurs personnes intéressées.

La regrettable disparition du Ciné Sologne, due au départ des derniers bénévoles, est partiellement atténuée par le maintien des séances à Ligny-le-Ribault et la réouverture du cinéma de la Ferté Saint-Aubin.

La non-utilisation de l'orgue, qui risque de provoquer sa mise hors-service, a également été abordée et Monsieur le Maire s'est engagé à faire le nécessaire pour sa remise en fonctionnement au plus tôt.

Monsieur le Maire fait un point sur la méthode de classement régulier de la commune en catastrophe naturelle et la nécessité de déclarer à l'assurance le sinistre dans les 10 jours suivants la parution de l'arrêté préfectoral.

Enfin des félicitations et des compliments ont été adressés aux entreprises réalisant les changements de canalisations

d'eau potable, aux bénévoles de la bibliothèque municipale, aux cuisiniers du restaurant scolaire qui voient les enfants demander à déjeuner à la cantine plutôt que chez eux, et aux élus et employés de commune chargés du fleurissement même si la commune ne participe pas au classement départemental des villages fleuris. Une mention particulière a été adressée aux élus pour la dénomination de l'Impasse de l'Abbé Trépin qui a marqué par son courage et au péril de sa vie la période d'occupation de 1940 à 1944.

Pour conclure, chacun s'est retrouvé autour d'un moment convivial qui a permis des échanges à bâtons rompus toujours constructifs.



## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918



A 9h45, le 11 novembre dernier, beaucoup de monde s'est réuni au Monument aux Morts pour commémorer la libération du 11 novembre 1918 ainsi que tous les morts pour la France. Un nombre important d'écoliers était présent dont certains ont lu le discours du secrétaire d'Etat aux anciens combattants, puis cités les noms des joviens inscrits sur le cénotaphe qui ont payés de leur vie notre liberté d'aujourd'hui.

Cette année, les 4 noms des soldats morts sur les zones de combats extérieurs ont également été honorés.

Après la Marseillaise chantée par tous les enfants, le verre de l'amitié offert à la Mairie a clôturé la cérémonie.



## MOTO CROSS DU TÉLÉTHON

Une fois de plus Karl Mesland et sa famille, aidés de bénévoles de Jouy et d'ailleurs, ont réalisé un super rassemblement d'amateurs de moto cross. Sur le terrain communal de Mal Sec aménagé pour l'occasion, ce sont 80 équipages qui se sont retrouvés pour la journée du 14 septembre. Avec les recettes des inscriptions et de la buvette, ce sont 4205 € qui ont été versés à l'AFM dont les fonds collectés par les associations, notamment les volants joviens.



## BANQUE ALIMENTAIRE

Comme chaque année, la commune s'est mobilisée pour la collecte de la banque alimentaire. Avec l'appui des enfants et des enseignantes, ce sont 179 kg de denrées qui ont été récoltées à la Mairie les 29 et 30 novembre dernier.



## PANNEAU POCKET



Pour ne rien rater des informations communales, pensez à Panneau Pocket!

Simple et gratuit, pas besoin de créer un compte, il vous suffit de télécharger gratuitement l'application **PanneauPocket** sur App Store ou Google Play.

Une fois l'application installée, entrez le nom de la commune de Jouy-le-Potier dans l'onglet de recherche et le tour est joué!

Vous aurez alors accès aux mêmes informations que sur le panneau lumineux communal, mais dans votre poche!

Le secrétariat de Mairie reste à votre disposition pour vous aider à utiliser l'application.



## CATASTROPHE NATURELLE

La Commune a demandé le 18 novembre à Monsieur le Préfet son classement en catastrophe naturelle suite à la sécheresse et réhydratation des sols pour la période 2019.

En attendant que l'arrêté préfectoral soit prononcé, toutes les personnes ayant subi des dégâts sur leurs habitations sont invitées à déposer un dossier descriptif à leur assureur, même si celui-ci vous demande d'attendre l'arrêté, car après parution vous n'aurez que 10 jours pour le faire. Nous vous conseillons

donc d'anticiper, sachant que la commune n'a aucun pouvoir en la matière, cette reconnaissance étant validée, ou non par les analyses du BRGM et de la météorologie nationale.



## LISTE ÉLECTORALE



# INSCRIT(E)

## Pour voter en 2020...

### Élections municipales

**... vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire sur les listes électorales.**